II

LE « GLOIRE A DIEU »

Signification

Le *Gloire à Dieu* ou « Hymne des Anges » permet d'amplifier les rites d'ouverture, lorsque cela est prévu et opportun.

La tradition nous l'a transmise comme un modèle de prière chrétienne, qui loue le Père, supplie l'Agneau, dans l'Esprit-Saint (*Présentation générale du Missel romain*, n° 31)

Cette hymne met sur nos lèvres les expressions les plus traditionnelles et les plus riches de l'Église en prière. Se priver totalement de cette grande doxologie trinitaire serait un appauvrissement.

Mais cette hymne ne va normalement pas sans le chant ! Elle peut être entonnée soit par le prêtre, soit par l'animeur de chants ou encore la chorale, soit par l'assemblée elle-même (*Présentation générale du Missel romain*, n° 87)

Réalisation

- Le texte est chanté en entier : le *Gloria VIII* par exemple, ou tel *Gloire à Dieu* ;

- Le texte peut être dit lyriquement par un au nom de tous. Il peut aussi être chanté soit en faux-bourdon soit sur une formule psalmodique, l'assemblée reprenant en refrain le début de l'hymne.

- Si le chant d'entrée de la célébration possède la forme couplet / refrain, il sera judicieux de choisir un *Gloire à Dieu* en vers libres. Ainsi, cette hymne prendra tout son relief.

Enfin, rappelons que pendant le temps de l'Avent et celui du Carême, l'Eglise ne chante pas le *Gloire à Dieu*.

© Diocèse de Quimper et Léon – Recueil *Refrains, Hymnes et Acclamations pour les chants communs de la messe* – Tous droits réservés – 2007.